



ENTRETIEN DU MATERIEL THERMIQUE



Mise à jour juillet 2021

Public ciblé :

Tous publics.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite de la langue française.

Modalités d'inscription :

- Préinscription en ligne sur www.vertdazur.educagri.fr
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

Votre statut :

Vous serez **Stagiaire de la formation continue** le temps de la formation mais resterez salarié ou gérant de votre entreprise.

Modalités de sélection :

Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur :

M. Franck MARINO
Formateur habilité.

Validation des acquis :

Evaluation finalisée par un bordereau de score. Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement :

Par OCAPIAT pour les salariés et par VIVEA pour les gérant d'entreprise.

Durée :

2 jours soit 14H

Dates :

- 13 et 14 septembre 2021

Tarif :

294 €



En adéquation avec les multiples travaux d'entretien des espaces verts, cette formation a pour objectif de vous donner les bases de l'entretien de vos matériels thermiques d'espaces verts.

OBJECTIF

Entretien du matériel thermique en espaces verts (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, motoculteur,...).



POURQUOI DEVELOPPER SES COMPETENCES ?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences.
- Adaptation au poste de travail.
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias.
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra.
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés.
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet :

➔ www.vertdazur.educagri.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

- **Notions élémentaires de mécanique :**
 - ✓ Rappel de la technologie des moteurs (2T, 4T, diesel et essence).
 - ✓ Rappel de la technologie des équipements spécialisés espaces verts.
 - ✓ Comment réaliser les mélanges adéquats essence/huile selon les machines.
- **Réglage, mise en marche et entretien :**
 - ✓ S'assurer du bon état d'entretien du matériel.
 - ✓ Choisir et préparer le matériel avant son utilisation.
 - ✓ Assurer les réglages du matériel et les adapter en cours de travail.
- **Fonctionnement et utilisation du matériel :**
 - ✓ Contrôler l'efficacité de l'outil ou du matériel choisi.
 - ✓ Comment tenir une machine pour bien travailler sans se blesser.
 - ✓ Gestion des obstacles et de son équilibre.
 - ✓ OComment arrêter et transporter une machine.
- **Diagnostic et réparation de pannes :**
 - ✓ Assurer les petites réparations et l'entretien courant du matériel : affutage, démontage, etc...
 - ✓ Remplacement des pièces d'usure : lame, bougie, fil, etc....
 - ✓ Effectuer un déboufrage.
- **Respect des conditions de sécurité:**
 - ✓ Connaître les consignes de sécurité.
 - ✓ Respecter les consignes de sécurité durant l'entretien des machines.
 - ✓ Respecter les consignes de sécurité durant l'utilisation des machines.
 - ✓ Choix des EPI.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : document écrit remis à chaque participant, diaporama, travaux pratiques d'application sur le site en atelier, ressources pédagogiques sur clé USB.

LES MODALITES D'EVALUATIONS

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



TAUX DE SATISFACTION : 95%
Pour l'année scolaire 2019-2020



TAUX DE REUSSITE : 100%
Pour l'année scolaire 2019-2020



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33 - Fax : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr

Site accessible au public handicapé

